



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE VINEUIL-SAINT-FIRMIN

Département de l'Oise
Arrondissement et Canton de Senlis

Année 2026

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°0111

**RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU
STATIONNEMENT RUE POISSONNIÈRE-Alternat par feux**

Le Maire de la Commune de VINEUIL-SAINT-FIRMIN,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-24, L.2211-1 à L.2212-2 inclus L.2213-1 et L.2213-2,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu la demande du 7 juillet 2026 faite par l'entreprise VEOLIA située 35 rue Arago 60 000 BEAUVAIS,

Considérant que les travaux de renouvellement d'un regard d'eau potable rue Poissonnière 60500 Vineuil-Saint-Firmin peuvent présenter un danger et nécessitent de réglementer la circulation et le stationnement ;

ARRETE

Article 1^{er}: Le jeudi 16 juillet 2026 de 8h00 à 16h00 l'entreprise VEOLIA procédera à des travaux sur un regard d'eau potable devant le n°19 rue Poissonnière.

Article 2 Pour garantir la sécurité de la circulation routière et du chantier, en agglomération :

- La circulation sera alternée par demi-chaussée avec mise en place d'un alternat par feux,
- Le stationnement sera interdit au droit des travaux.

Article 3 L'entreprise VEOLIA est chargée de mettre en place la signalisation routière adaptée pour guider les usagers et de prendre toutes les dispositions nécessaires à la sécurité des véhicules et des piétons.

L'entreprise VEOLIA sera responsable des accidents pouvant survenir par défaut ou insuffisance de cette signalisation.

Article 4 A la fin des travaux, l'entreprise VEOLIA devra remettre en état les trottoirs et la chaussée comme initialement.

Article 5 Les infractions au présent arrêté, qui sera publié et affiché dans les conditions réglementaires habituelles, seront constatées et poursuivies conformément à la loi.

Article 6 La Secrétaire Générale de Mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de CHANTILLY
- Madame la Cheffe de la Police Municipale,
- Centre de secours de Lamorlaye
- L'entreprise VEOLIA

FAIT À VINEUIL-SAINT-FIRMIN, le 7 juillet 2026.

Le Maire,

François LANCERAUX

